

CONTRÔLE PAR ULTRASONS - NIVEAU 1 - MODULE B

Développer les compétences de ses opérateurs ou techniciens dans le domaine du contrôle non destructif par ultrasons.
Préparation à la certification COFREND Ultrasons (UT) niveau 1 - secteur Fabrication et Maintenance, inscription au RS sous le numéro RS5808 en date du 26/01/2022



Présentation de la formation

Objectifs pédagogiques

- Régler les appareils
- Mettre en pratique les contrôles par ultrasons selon des instructions écrites sur des pièces de différentes provenances (soudage, fonderie, forge, etc.)

Méthodes pédagogiques

Méthode pédagogique alternant théorie et pratique au travers d'études de cas ou de travaux dirigés.

Compétences visées

Réaliser un contrôle par ultrasons sur un équipement industriel d'après une instruction écrite.

Moyens d'évaluation

QCM

Profil du formateur

Formateur expert technique dans le domaine, intervenant dans des missions de conseil et d'assistances techniques en entreprise.

Personnel concerné

Opérateurs ou techniciens des services contrôle, inspection, maintenance ou production. Personnel désirant acquérir les connaissances pratiques et théoriques nécessaires à l'examen de certification ultrasons niveau 1.

Prérequis

Le niveau scolaire requis est, au minimum, celui du brevet ou du CAP technique.

Ref : UT1B
DISPONIBLE EN INTRA

SESSION EN 2024

Nantes

⌚ 32h - 1520 € HT
→ du 14/10 au 17/10/2024

Senlis

⌚ 32h - 1520 € HT
→ du 15/10 au 18/10/2024

ELIGIBLE AU CPF

PRÉCONISATIONS

Avant

UT1A - Ultrasons - Niveau 1 -
module A - CIFM

Après

UT2A - Ultrasons - Niveau 2 -
module A - CIFM

CONTACTS

Renseignements inscription

Service Formation
+33 (0)970 820 591
formation@cetim.fr

Renseignements techniques

Laurent Trierweiler
+33 (0)970 821 680
sqr@cetim.fr

En situation de handicap ?

Consulter notre référent handicap
pour étudier la faisabilité de cette
formation à
referent.handicap@cetim.fr

Programme de la formation

- Principes physiques : rappels.
- Techniques de contrôle :
 - > réflexion ;
 - > transmission ;
 - > immersion ;
 - > tandem.
- Travaux pratiques :
 - > vérification simplifiée d'un appareil ;
 - > étalonnage OL/OT ;
 - > contrôle de pièces selon des instructions écrites (y compris soudures).
- Influence de la géométrie et de la structure.
- Notions sur les défauts métallurgiques.
- Rédaction de comptes rendus.

L'inscription au module B seul doit faire impérativement l'objet d'un entretien préalable avec le responsable pédagogique.

Programme conforme aux recommandations de la Cofrend.

Un test d'entraînement sur questionnaire QCM est proposé chaque matin aux stagiaires.

Les stagiaires devront se munir d'une blouse et de chaussures de sécurité.

Nota : Le passage de l'examen de certification dans le centre d'examen Cofrend n'est pas inclus dans la formation et requiert une attestation d'acuité visuelle (se renseigner auprès du centre)

Le Cetim héberge deux centres d'examen agréés du comité sectoriel CIFM de la COFREND, à Senlis (cifm08senlis@cetim.fr) et à Nantes (cifm16nantes@cetim.fr)



Cette formation



Même thématique